

LE HANDICAP EST PLUS QU'UN RÉFLEXE, C'EST UNE ÉVIDENCE POUR LES CANDIDAT.E.S DE LA GIRONDE EN COMMUN !

En réponse à la sollicitation de l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH) qui propose aux candidates et candidats aux prochaines élections d'« adopter le réflexe Handicap », les candidates et candidats de la Gironde en commun aux élections départementales des 20 et 27 juin tiennent à rappeler leur conviction : **ne rien faire qui concerne les Girondines et les Girondins sans les associer !**

Près d'un
Girondin
sur douze dispose
d'un droit ouvert
auprès de la
MDPH

La question du handicap irrigue l'ensemble des politiques publiques départementales et il convient de rappeler son importance et son ampleur. **Près d'un Girondin sur douze dispose d'un droit ouvert auprès de la MDPH.** Bien que ce chiffre permette de mesurer l'importance du sujet, il ne reflète pas la réalité des situations, entre celles et ceux qui ne rentrent pas dans les cadres légaux parfois inadaptés ou qui se trouvent dans des situations d'isolement importantes. Rendre plus simples et accessibles les droits est la priorité de la Majorité départementale.

Pour
une Gironde
toujours
plus
inclusive

C'est avec humilité et la volonté constante de mettre le territoire en mouvement pour une Gironde toujours plus inclusive que nous avons agi sous le mandat qui s'achève. La Majorité départementale a porté des politiques pionnières sur la prise en charge et/ou l'accompagnement de l'autisme, l'handi-parentalité, le logement inclusif, la façon de construire l'action publique avec les personnes en situation de handicap usagères des services départementaux. Des droits nouveaux, une méthode participative mais aussi des choix politiques clairs. La cour des comptes dans son rapport annuel publié en 2018, énonçait que certains départements étaient trois fois moins volontaires sur la Prestation de Compensation du Handicap que d'autres. Nous sommes fiers d'être dans les premiers départements de France au regard de notre niveau d'accompagnement.

<https://www.faire-face.fr/2018/02/13/pch-departements-radins/>

Les solidarités humaines et territoriales étant notre cœur de métier, nous inscrivons l'inclusion dans toutes nos politiques publiques. D'abord être exemplaire, nous venons de renouveler la convention nous unissant au FIPHFP sur le sport au travers de la labellisation avec le CDOS de plus de 200 clubs girondins, en passant par le soutien aux sportifs paralympiques pour les Jeux Olympiques. Deux médailles en retour pour les athlètes Girondins et de superbes souvenirs de leur passage triomphal dans nos collèges. Sur la culture, au travers du dispositif « L'un est l'autre », la formation des écoles de musique, évidemment, la cellule handicap au sein de la Protection Maternelle et Infantile, le soutien accru apporté aux structures d'accueil de la petite enfance lorsqu'elles portent une dimension inclusive, en passant par le soutien aux associations portant le droit au répit (La Calmie) ou une inclusion scolaire réelle au-delà des seuls temps de classe (« Récréamix »). Des projets que nous accompagnons parfois hors compétences obligatoires.

La Gironde
labellisée
Territoire
100%
inclusif

Nous sommes fiers que la Gironde ait été parmi les trois premiers Départements labellisés Territoire 100% inclusif ou encore le premier à être signataire de la convention avec la Caisse Nationale Solidarité Autonomie sur l'Aide à la Vie Partagée. La Majorité départementale assume pleinement son rôle de chef de file.

Tout cela a pu se faire grâce à une attention constante, un travail partenarial fin avec tous les territoires et tous les acteurs.

Plus que des mots, c'est autour d'un bilan solide et d'un mouvement que nous souhaitons amplifier et poursuivre que nous nous présentons à ces élections. **Une volonté que nous portons avec humilité car la multiplicité des situations impose de faire face avec respect et modestie.**

L'engagement politique impose aussi de prendre position.

Depuis de longs jours, les associations girondines du handicap, leurs usagers, les familles et les salariés se mobilisent pour ne pas être une fois de plus oubliés. Ils demandent à être considérés au même titre que les autres structures du soin et de la santé que sont les hôpitaux de la fonction publique et les ehpad (publics et privés) et à bénéficier eux aussi du Ségur de la santé.

Le Président du Département a porté leurs revendications auprès du Ministre. « Nous attendons, au-delà des mots, que le Gouvernement tienne son engagement ».

Les candidates et les candidats de la Gironde en commun continueront à agir avec les personnes concernées et les associations qui les représentent pour construire ensemble une Gironde inclusive.

Les
33 binômes
par canton

Sandra Bâcle-Varon, Frédéric Mazeres (Canton d'Andernos),
Wyame Benyachou, Romain Dostes (Canton de Bordeaux 1),
Cyril Fonrose, Marie-Charlotte Latour (Canton de Bordeaux 2),
Françoise Julien, Clément Jeandet (Canton de Bordeaux 3),
Véronique Seyral, Vincent Maurin (Canton de Bordeaux 4),
Eve Demange, Matthieu Mangin (Canton de Bordeaux 5),
Emmanuelle Lamarque, Patrick Alvarez (Canton du Bouscat),
Nathalie Lacuey, Jean-François Egron (Canton de Cenon),
Celine Goery, Christophe Viandon (Canton de Créon),
Marie-Claude Agulana, Nicolas Tarbes (Canton de l'Entre-Deux-Mers),
Karine Desmoulin, Cédric Pain (Canton de Gujan-Mestras),
Corinne Martinez, Bernard Fath (Canton de La Brède),
Valérie Guinaudie, Louis Cavaleiro (Canton de l'Estuaire),
Sophie Piquemal, Hervé Gillé (Canton des Landes des Graves),
Marie-Christine Faure, Robert Pocino (Canton des Côteaux de Dordogne),
Agnès Séjournet, Jean Galand (Canton du Libournais-Fronsadais),
Martine Couturier, Philippe Quertinmont (Canton de Lormont),
Carole Guere, Alain Charrier (Canton de Mérignac1),
Marie Recalde, Arnaud Arfeuille (Canton de Mérignac 2),
Celia Monseigne, Florian Dumas (Canton du Nord-Gironde),
Michelle Lacoste, Sébastien Laborde (Canton du Nord Libournais),
Michelle Saintout, Stéphane Le Bot (Canton du Nord Médoc),
Laure Curvale, Bernard Garrigou (Canton de Pessac 1),
Agnès Destriau, Sébastien Saint-Pasteur (Pessac 2),
Christine Bost, Philippe Ducamp (Portes du Médoc),
Caroline Thomas, Nordine Guendez (Presqu'île),
Christelle Guionie, Daniel Barbe (Réolais et Bastides),
Dahbia Rigaud, Jean-Luc Trichard (Saint-Médard-en-Jalles),
Isabelle Dexpert, Jean-Luc Gleyze (Sud Gironde),
Pascale Got, Dominique Fédieu (Sud Médoc),
Denise Greslard-Nedelec, Arnaud Dellu (Talence),
Martine Jardiné, Jacques Raynaud (Villenave d'Ornon)